



Intrusion frauduleuse dans mon téléphone portable

Par **Parisienne 92**, le **25/05/2020** à **11:17**

Bonjour,

Mon ancienne compagne a utilisé un téléphone que je prêtai à son fils pour qu'il joue à des jeux vidéos.

Celle-ci en a profité pour accéder à tous mes échanges SMS y compris avec mon psychothérapeute. Elle a réalisé des dizaines et des dizaines de clichés de l'ensemble de toutes mes conversations sur plusieurs mois.

Elle est aujourd'hui donc en possession de ces clichés qu'elle m'a fait pour la plupart parvenir pour me montrer qu'elle les détenait.

Je vis actuellement dans la peur et l'angoisse que ces clichés soient vu par d'autres personnes étant donné qu'ils contiennent des informations extrêmement privées.

Que puis je faire ?

Je vous remercie beaucoup par avance de votre retour.

Par **Parisienne 92**, le **25/05/2020** à **11:46**

Je vous remercie beaucoup pour votre réponse.

Nous étions simplement concubines donc cela n'a pas réellement d'impact juridique dans notre séparation.

Ce qui me préoccupe grandement aujourd'hui, c'est l'utilisation qu'elle peut faire de ces informations et leur divulgation. Elle dispose de dizaines de photos de l'écran de mon téléphone avec ces conversations.

Comment puis je l'empêcher d'utiliser ces contenus et éventuellement qu'elle soit sanctionnée pour cette intrusion dans mes messages et conversations privées ?

Par **youris**, le **25/05/2020** à **12:18**

bonjour,

quand on prête un téléphone contenant des données personnelles, on les transfère sur un autre téléphone, et ensuite, on le réinitialise avant de le prêter.

vous avez été imprudent en prêtant ce téléphone à votre fils avec toutes ces informations

mais cela n'excuse pas l'indélicatesse de votre ex.

salutations

Par **Parisienne 92**, le **25/05/2020** à **12:57**

Merci beaucoup pour vos réponses.

Je reconnais en effet avoir été très négligente en laissant ce téléphone avec ces messages à l'intérieur.

Je suis cependant très surprise qu'en dehors d'une simple main courante il n'y ait pas de possibilité de contraindre cette personne à ne pas diffuser publiquement ces éléments. Ou bien quelque chose de plus officiel qu'une simple main courante.

C'est très gentil de m'avoir répondu.

Toutefois je reste avec mes angoisses et j'espère que cette personne aura la délicatesse (qu'elle n'a pas eu en s'introduisant ainsi dans ce téléphone) de ne pas diffuser ces contenus.

Savez vous ce qu'il est possible de faire si jamais elle venait à diffuser ces messages ?

Par **Parisienne 92**, le **25/05/2020** à **17:22**

D'accord je comprends vos réponses et vous en remercie une fois encore, c'est très gentil à vous. Et utile pour moi ;-)

Il m'est assez facile de prouver cette intrusion frauduleuse puisque cette personne s'en est vantée lors de dizaines de messages qu'elle m'a envoyé.

Elle m'a également envoyé des captures d'écran des captures justement qu'elle avait faite de mes conversations (professionnelles, amicales etc...)

Cela lui a permis de me prouver qu'elle s'était justement introduite frauduleusement dans ce téléphone et qu'elle avait réussi à immortaliser dans le sien (de téléphone) et par le biais de ces captures des choses extrêmement confidentielles.

Je vis aujourd'hui avec la peur de ce que ces informations pourraient devenir. Et je m'interroge également sur une éventuelle sanction du fait de cette intrusion frauduleuse. Ou au moins que cette personne puisse être rappelée à l'ordre et avertie que ces informations extrêmement personnelles ne doivent pas être publiées publiquement. Si vous me confirmez que cette intrusion et la captation des données personnelles de sa part dans ce téléphone est illégale, que dois je faire et savez-vous à qui dois je m'adresser ?

Je vous remercie du temps que vous m'accordez et du service que vous me rendez en répondant à mes questions.

Je suis sincèrement angoissée par cette situation.

Par **Parisienne 92**, le **26/05/2020** à **10:36**

D'accord.

Je vous remercie infiniment pour votre aide et vos réponses pertinentes.